

Nous sommes là pour vous aider



Demande de changement de nom de famille

(Article 61-3-1 alinéa 1er du code civil)

Vous souhaitez changer de nom pour prendre l'un des noms suivants ¹: le nom du père, le nom de la mère, leurs deux noms accolés dans l'ordre de votre choix et dans la limite d'un nom pour chacun des parents.

Vous voudrez bien cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, joindre les pièces justificatives nécessaires, dater et signer ce formulaire. Nous vous invitons à lire attentivement la notice n° 52372 avant de remplir ce formulaire.

Votre demande doit être remise ou adressée à la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance.

Si vous êtes Français résidant à l'étranger, votre demande peut être remise ou adressée à l'ambassade ou au consulat de France du ressort du lieu de votre domicile.

Si vous disposez d'un certificat tenant lieu d'acte de naissance établi par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), votre demande pourra également être transmise à l'adresse suivante :

OFPRA 201 rue Carnot 94 136 Fontenay-sous-Bois Cedex

Votre identité:		
Votre nom de famille (nom de naissance) : MARTIN		
Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) :		
Votre (ou vos) prénoms : Raphaël Guy Théo Jean		
Vos date et lieu de naissance : 111101511191913		
à Le Chesnay		
Votre (ou vos) nationalité(s) : Française		
Votre adresse : 24 rue de Vergennes		
Complément d'adresse :		
Le cas échant : Lieu-dit / Commune déléguée		
Code postal 171810101 Commune: Versailles		
Pays: France		
Adresse électronique : itsraphaelmartin@gmail.com		
Numéro de téléphone : <u>I 0 I 6 I 4 I 6 I 3 I 0 I 4 I 1 I 6 I 8 I</u>		

¹ Mentionnés à l'article 311-21 du code civil.

Votre demande:

Rappel: Je peux porter soit le nom de mon père, soit le nom de ma mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre de mon choix et dans la limite d'un nom pour chacun d'eux.

Actuellement, mon nom de famille est : MARTIN
C'est:
☐ Le nom de ma mère
✓ Le nom de mon père
☐ Le nom de mon père suivi du nom de ma mère
☐ Le nom de ma mère suivi du nom de mon père
□ Autre:
- Adde:
Je souhaite porter le nom suivant : MARTIN MELIZI
C'est:
☐ Le nom de ma mère
☐ Le nom de mon père
Le nom de mon père suivi du nom de ma mère (dans la limite d'un nom par parent)
 Le nom de ma mère suivi du nom de mon père (dans la limite d'un nom par parent)
□ Vai un ou plusiours enfants âgés de mains 12 ans qui pertent mon nom
□ J'ai un ou plusieurs enfants âgés de moins 13 ans qui portent mon nom.
Mon changement de nom entraînera également la modification du nom de tous ces enfants. Leur
nom sera désormais :
□ J'ai un ou plusieurs enfants âgés de 13 ans et plus ou majeurs.
Mon changement de nom n'entraînera la modification du nom de tous ces enfants qu'avec leu
accord.
Mon ou mes enfants sont d'accord avec ce changement de nom. Je joins le consentement de
chacun de mes enfants (document figurant en dernière page de ce formulaire).
Leur nom sera désormais :
LEUI HUHI SELA UESUHHAIS.

✓ J'atteste sur l'honneur :

- qu'aucune procédure de changement de nom n'est en cours, devant un officier de l'état civil ou devant le procureur de la République,
- qu'aucune demande de transcription d'un changement de nom obtenu par décret (article 61 du code civil) n'est en cours devant le procureur de la République.

Conséquences de votre demande sur les actes de l'état civil vous concernant ou concernant vos enfants / conjoint / partenaire

Cette modification sera inscrite sur tous les actes de l'état civil me concernant ou me désignant. Je demande la mise à jour des actes de l'état civil ² listés ci-dessous, dès lors que le changement de nom aura une incidence sur ces actes :

Mon acte de mariage (le cas échéant) : mariage le IIIIII à
L'acte de naissance de mon conjoint (le cas échéant)
NOM du conjoint :
Prénom(s) du conjoint :
Date et lieu de naissance (ville, pays) du conjoint : le IIIIII à
L'acte de naissance de mon partenaire de PACS (le cas échéant)
NOM du partenaire :Prénom(s) du partenaire :
Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire : le IIIIII à
L'acte de naissance de mon/mes enfant(s) (le cas échéant) : ³ NOM de mon premier enfant :
Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon premier enfant : le IIIIII à
NOM de mon deuxième enfant :
Prénom(s) de mon deuxième enfant :
Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon deuxième enfant : le IIIIII à
NOM de mon troisième enfant :
Prénom(s) de mon troisième enfant :
Date et lieu de naissance (ville, pays) de mon troisième enfant : le IIIIII à

² Joignez une copie intégrale, en original, des actes de l'état civil dont il est demandé la modification.

³ Si vous avez plus de trois enfants concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

☐ Je suis de nationalité étrangère ⁴ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de la loi de ma nationalité. Je suis informé(e) que la décision de changement de nom prise produira effet dans le pays dont je suis ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'aient valablement reconnue. Je procèderai aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de nom auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.
✓ Pour confirmer ma demande de changement de nom, j'accepte d'être contacté(e) par l'officier de l'état civil :
 ✓ par courriel à l'adresse électronique déjà indiquée; ✓ par message adressé au numéro de téléphonique déjà indiqué; □ à défaut :
ATTESTATION SUR L'HONNEUR
Je soussigné(e) Raphaël Martin (Prénom(s), Nom) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.
Fait à Versailles Le 1 2 0 9 2 0 2 3
Signature
Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :
1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2) de faisifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 2) de faisifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

 $^{^4}$ Si vous possédez une double nationalité (dont la nationalité française) ou si vous êtes réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne vous est pas destinée.

CONSENTEMENT DE L'ENFANT DE TREIZE ANS ET PLUS À LA MODIFICATION DE SON NOM À LA SUITE DU CHANGEMENT DE NOM DE SON PARENT

(renseigner un formulaire de consentement par l'enfant de treize ans et plus)

Je soussigné(e), [Prénom(s), nom actuel]
né(e) le IIIIII à	, confirme avoir été
informé(e) que [Prénom(s), nom]	, mon père/ma mère dont je porte le
nom, a demandé son changement de r	, mon père/ma mère dont je porte le nom afin de s'appeler désormais [Nouveau nom]
nouveau nom de mon père/ma mère.	mément à l'article 61- 3-1 du code civil (*), pour porter le Par mon accord, j'accepte que mon nom actuel indiqué gé et remplacé par le nom de [Nouveau nom]
	compter de la décision de changement de nom, je]
Fait à	, le lllll
	Signature de l'enfant de treize ans ou plus [Nom actuel]

(*) Article 61-3-1 du code civil (L. n° 2022-301 du 2 mars 2022, art. 1er, en vigueur le 1er juillet 2022) « Le changement de nom acquis dans les conditions fixées au présent article s'étend de plein droit aux enfants du bénéficiaire lorsqu'ils ont moins de treize ans. Au-delà de cet âge, leur consentement est requis ».

CONFIRMATION DE VOTRE DEMANDE AU MOINS UN MOIS APRES LA RECEPTION DE LA DEMANDE

(cadre à renseigner avec l'officier de l'état civil lors de la confirmation de votre demande)

☐ Je confirme ma demande de changement de nom de	e famille afin de porter le nom de
Cette modification sera inscrite sur tous les actes de l'	état civil me concernant ou me désignant
Mon changement de nom entrainera également la mod âgé(s) de moins de 13 ans de la façon suivante	
S'il(s) a/ont rempli le formulaire de consentement, le la ans et plus sera également modifié de la façon suivant	te
Fait àLe III_	_ _ _
Signature	
A renseigner par l'officier de l'état civil :	
□ M./Mme	a confirmé ce jour sa demande de
changement de nom afin de porter le nom de	
Fait à Le II_I_II	<u> </u>
Nom, prénom, qualité, signature et sceau de l'officier	

Conséquences sur vos titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)

Le changement de nom vous interdit d'utiliser les titres d'identité qui vous ont été délivrés avant votre changement de nom dans la mesure où ceux-ci ne correspondent plus à votre état civil.

A la réception de la notification de votre changement de nom, vous devez attendre que la mise à jour des actes de l'état civil concernés par votre changement de nom a été effectuée. Lorsque cette mise à jour aura été effectuée, vous devrez vous rapprocher de la mairie de votre choix pour déposer une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport, même si leur durée de validité n'est pas expirée, en justifiant notamment de l'acte de naissance modifié⁵.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de produire la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement.

Après le renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport, vous devrez également renouveler votre permis de conduire ainsi que votre carte vitale.

L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état civil est passible des sanctions prévues à l'article 441-2 du code pénal⁶.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire

⁵ Vous êtes invité à consulter le site internet de la mairie de votre choix pour connaître la liste des pièces justificatives à fournir lors d'une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

⁶ Article 441-1 du code pénal "Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »